

Ce signalement s'inscrit dans le cadre des violences policières arbitraires de la part des forces de l'ordre. C'est de cette violence dont nous avons été victimes ces derniers temps, tentant d'exercer nos droits et libertés fondamentales, contre les abus de pouvoir des administrations de l'Etat faisant obstacles à l'application de la Loi. Un précédent signalement en date du 1er juin 2024 a été réalisé auprès de vos services concernant l'intervention violente des policiers d'Albertville, faisant échec à la Loi sur ordre du Tribunal d'Albertville. Dans ce cadre vous m'avez indiqué que le procureur de la République d'Albertville était en charge de l'altercation. N'ayant eu aucune information sur les suites données je suppose que la violence subi est restée impunie. Fort de cette impunité, c'est la POLICE de Chambéry qui cette fois m'a injustement violentée. Mais ils sont montés dans le niveau de violence et d'agressivité, incontrôlables, ils nous ont laissé traumatisés à la seule vu d'un agent des forces de l'ordre, blessés, avec pour ma part un arrêt de travail de 10 jours, (contusions osseuses, contusions musculaires , traumatisme psychologique) Nous avons eu très peur. Les témoignages joints à cette déclaration vont vous permettre de prendre connaissance des faits. Tous les faits sont filmés, la vidéo vient corroborer nos témoignages. J'espère que cette fois ci le comportement délictueux de la POLICE ne restera pas impuni et que toute la chaine de commandement jusqu'au préfet, représentant de l'Etat ordonnateur, seront responsabilisés de leurs actes et contraints à réparations. Est ce là la mission de la POLICE???? Si c'est le cas nous nous avons le devoir d'avertir nos concitoyens le plus largement et efficacement possible afin de protéger l'intérêt commun. Nous restons disponibles pour toutes demandes complémentaires.